



SAISON 2024-2025

NOM : PRENOM :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Email : @

Personne à prévenir : tel :

Conformément au RGPD de mai 2018, aucune information personnelle ne sera diffusée en dehors des besoins liés à l'inscription, la gestion par les responsables de section ou la sécurité des plongées et sorties organisées par le club.

ACTIVITES (Apnée, Biologie, Nage avec palmes, PSP, Tir sur cible, Scaphandre) :

ACTIVITEE(S) CHOISIE(S) :

NIVEAUX DETENUS :

OBJECTIFS pour 2024-2025 :

LICENCE FFESSM - ADHESION CPA - ASSURANCE (tarifs 2024-2025)

LICENCE FFESSM + ADHESION CPA

Licence adulte + adhésion	<input type="checkbox"/>	126 €	Licence < 16 ans + adhésion	<input type="checkbox"/>	100 €
Licence adulte + adhésion réduite	<input type="checkbox"/>	110 €	Licence < 16 ans+ adhésion réduite	<input type="checkbox"/>	80 €
Adhésion seule	<input type="checkbox"/>	70 €	Licence < 16 ans seule	<input type="checkbox"/>	40 €
Licence adulte seule	<input type="checkbox"/>	58 €			

ASSURANCE INDIVIDUELLE LAFONT (détails sur le site <https://www.assurdiving.com>)

Avec votre licence, vous bénéficiez de la garantie « Responsabilité Civile » qui vous couvre pour les dommages involontaires que vous pourriez causer à autrui. Mais elle ne couvre pas les accidents dont vous pouvez, vous, être victime sans tiers responsable. Nous vous conseillons de souscrire à une assurance individuelle complémentaire :

Garantie de base loisir : assurance individuelle accident pour les pratiquants, moniteurs, juges, arbitres et entraîneurs exerçant à titre bénévole

Garantie loisir top : garantie de base loisir + assurance voyage plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée)

Loisir 1	<input type="checkbox"/>	23.50 €	Loisir 1 top	<input type="checkbox"/>	45 €	Piscine (avec compétition)	<input type="checkbox"/>	13 €
Loisir 2	<input type="checkbox"/>	28 €	Loisir 2 top	<input type="checkbox"/>	56 €			
Loisir 3	<input type="checkbox"/>	48 €	Loisir 3 top	<input type="checkbox"/>	93 €			

MONTANT TOTAL (licence + adhésion + assurance) : € (chèque à libeller au nom du CPA ou virement)

Droit à l'image et conservation de l'adresse de contact :

J'autorise le CPA à diffuser sur son site et sa page internet ou dans ses reportages, des photos ou vidéos me représentant, prises dans le cadre de l'activité du club pour la saison 2024-2025, j'accepte de recevoir les informations du club pendant 2 ans après ma dernière adhésion :

Bon pour accord, le

Signature :

Je certifie avoir lu et accepte de me conformer au règlement intérieur du Club de Plongée Aurillacois, disponible sur son site internet www.plongeeaurillac.com :

Date :

Signature :

PHOTO

Catégorie socioprofessionnelle

- agriculteur
- commerçant, artisan
- cadre sup, prof libérale
- professions intermédiaires
- employé secteur public
- employé secteur privé
- ouvrier
- étudiant
- inactif/retraité

Licence

- Renouvellement

N° licence :

- Première demande

Si changement écrire en rouge

PIECES A FOURNIR pour la licence 2024-2025 (valable du 15/09/2024 au 31/12/2025) :

1. **fiche d'inscription** dûment complétée (les fiches sont emportées lors des sorties)
2. **photo d'identité**
3. **CACI** : certificat d'absence de contre-indication à la pratique des activités fédérales FFESSM de loisir, permettant les activités subaquatiques et/ou la compétition (à préciser) : (fournir une photocopie, **conserver l'original**)
 - ↳ **Pour tous sauf les mineurs ayant une activité piscine hors scaphandre** : voir FFESSM résolution 23/042 du CDN, juin 2023
 - seul le modèle de certificat médical de la commission médicale et de prévention de la FFESSM est valable pour obtenir une licence (voir documents et règlement intérieur sur le site du CPA)
 - rappel : un médecin ne peut pas établir un certificat médical pour lui-même
 - ↳ Pour les **mineurs ayant une activité piscine hors scaphandre**, le CACI est valable 3 ans, présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé les 2 années suivantes.
4. **autorisation parentale** pour les mineurs
5. **chèque ou virement du montant total** (adhésion + licence + assurance complémentaire éventuelle)
6. **RIB** (nécessaire pour d'éventuels remboursements)

QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT LA FICHE D'INSCRIPTION

- **lieu et département de naissance** : obligatoires pour la licence fédérale et les diplômes éventuels
- **catégorie socio-professionnelle** : obligatoire sur le site de la FFESSM lors de la prise de licence
- **e-mail** : impératif pour recevoir directement les informations
- **personne à prévenir** en cas d'accident : information utile car rapidement disponible sur la fiche emportée lors des sorties
- **niveaux détenus** = niveau actuel de plongeur FFESSM, dans les différentes sections ou activités. Signalez **TOUS** vos niveaux
- **objectifs de l'année**, y compris les compétitions : cela nous permettra d'orienter notre politique de formation
- **licence**
 - ✓ si renouvellement, bien préciser le **n° de licence**
 - ✓ Si vous étiez licenciée sous votre nom de jeune fille, même avec une longue interruption, merci de préciser votre nom de jeune fille ; car sous votre nom d'épouse, la FFESSM ne vous reconnaîtrait pas comme ancienne licenciée et vos diplômes ne seraient plus valides. Il est possible de modifier votre licence avec votre nouveau nom pour conserver tous vos diplômes, les modifications seront réalisées par la FFESSM, le renouvellement des cartes sera facturé

LICENCE / ADHESION CPA / ASSURANCES COMPLEMENTAIRES

- pour les moins de 16 ans => licence jeune et pour les jeunes de 16 à 18 ans => licence adulte
- cotisation CPA réduite, s'applique :
 - ✓ à partir du 2ème licencié d'une même famille (ou deux personnes vivant ensemble à la même adresse)
 - ✓ aux demandeurs d'emploi et aux étudiants (adultes de moins de 21 ans)
- la licence FFESSM seule ne donne pas droit aux entraînements/ formations en piscine, aux sorties ou activités du club
- assurances complémentaires :
 - ✓ la licence vous assure en responsabilité civile seule. Le tableau des garanties pour chacune des options est consultable sur le site de la FFESSM et celui du CPA (<http://www.plongeeaurillac.com> , rubrique adhésion).
 - ✓ pensez à la garantie d'assurance Voyage Plongée <=> loisir Top (étudiez bien le tableau des garanties), et à l'assurance du matériel en cas de vol (complément d'assurance à demander par vos soins à votre assurance ou bien chez AXA après réception de votre licence FFESSM)
 - ✓ pour les compétitions, il faut au moins l'assurance PISCINE
 - ✓ n'oubliez pas de cocher votre choix et de faire un règlement total (licence + adhésion + assurance éventuelle), nous nous chargeons de souscrire directement cette assurance
- votre nouvelle licence sera directement envoyée à votre domicile par la FFESSM avec la possibilité de s'abonner à SUBAQUA, la revue de la fédération. Pour les renouvellements, il n'y aura pas de nouvelle carte, la licence délivrée en 2019 reste valide.

DROIT A L'IMAGE

Nous pouvons être amenés, dans le cadre de nos activités, à prendre des photos et vidéos et à les diffuser sur le site internet du club ou par courriel dans les comptes-rendus ou sur Facebook. Pour respecter votre droit à l'image, nous ne les diffuserons que si vous datez et signez votre autorisation de diffusion. Cette signature sera celle d'un parent dans le cas d'un licencié mineur.